

ASSEMBLÉE NATIONALE7 novembre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-1047

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 34

I. – À l’alinéa 21, après le mot :

« revenu »

insérer les mots :

« de l’année ».

II. – En conséquence, procéder à la même insertion aux alinéas 22 et 23.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.